



Bureau du 5 janvier 2021

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 09h00

Etaient présents :

Civilité	Nom	Représente
Monsieur	Frédéric DUCHE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	Jean-Hugues BONAMY	Département de l'Eure
Monsieur	Sylvain BONENFANT	CC Roumois Seine
Monsieur	Daniel JUBERT	Département de l'Eure
Monsieur	Jean-Claude PROVOST	Interco Normandie Sud Eure
Monsieur	Alfred RECOURS	Département de l'Eure

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Le premier rapport concerne l'adoption des modalités de réunion du Bureau en visioconférence. En effet, le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire à compter du 17 octobre 2020, il est ainsi possible de réunir les instances délibérantes du Syndicat par visioconférence ou audioconférence durant la période d'état d'urgence sanitaire qui a été prolongé jusqu'au 16 février 2021 avec la loi du 14 novembre 2020.

Le deuxième rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau du 23 novembre 2020.

Après avoir procédé au vote, toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Ce Bureau est également un Bureau préparatoire au Comité Syndical du 11 janvier 2021. Il est ainsi présenté aux membres du Bureau, les rapports qui seront transmis à l'ensemble des délégués dont voici l'ordre du jour :

- Modalités de réunion du Comité Syndical en visioconférence
- Adoption du PV du précédent CS
- Adoption du Budget primitif 2021 du Budget principal
- Adoption du Budget primitif 2021 du Budget 1G
- Adoption du Budget primitif 2021 du Budget 2G
- Nouveaux tarifs convention paie signée avec le Centre de gestion de l'Eure

La séance est levée à 09h50.